

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION
CC_2022_007

OBJET :

COMMISSION 1

MOBILITE

**Renouvellement de
l'opération de prime aux
vélos d'assistance
électrique aux particuliers**

**Présents à l'ouverture
de la séance :**

Titulaires présents : 45

Suppléant présent : 0

Procurations : 4

Nombre de votants : 49

L'an deux mille vingt-deux, le 31 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 24 janvier 2022, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné procuration :

Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Vincent PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Gilda GRIVON, procuration à Ludovic ROHART
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Thierry BRIDAULT, Didier WIBAUX, Alain DUCHESNE

Secrétaire de séance : Vincent LAVALLEZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 31 janvier 2022

COMMISSION 1

MOBILITE

Renouvellement de l'opération de prime aux vélos d'assistance électrique aux particuliers

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence MOBILITE

Vu la délibération CC_2018_007 du Conseil communautaire en date du 19 février 2018 dite, délibération cadre d'accompagnement et d'actions de Pévèle Carembault en matière de mobilité, par laquelle la CCPC s'engageait à promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle,

Vu la délibération CC_2019_074 du Conseil communautaire du 25 mars 2019 relative à la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique,

Vu la délibération CC_2020_028 du Conseil communautaire du 9 mars 2020 relative à la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique,

Vu la délibération CC_2021_008 du Conseil communautaire du 15 février 2021 relative à la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique,

Considérant que la Communauté de communes souhaite renouveler l'opération.

Considérant que la Communauté de communes vise à encourager la pratique du vélo,

Considérant que la CCPC propose la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf, de vélos électriques ou VTC électriques,

Considérant que cette aide s'élèvera à 200 euros dans la limite d'un seul vélo à assistance électrique par foyer fiscal,

Considérant qu'une charte déterminera les engagements du bénéficiaire de cette subvention.

Considérant que les scooters électriques, trottinettes électriques, gyropodes, sont exclus du dispositif.

Considérant que ce dispositif est applicable à partir du 1^{er} avril 2022, jusqu'à épuisement des crédits affectés à cette opération.

Considérant qu'un règlement déterminera les conditions de mise en œuvre de cette participation.

La Commission 1 – AMENAGEMENT a émis un avis favorable lors de sa séance du 14 janvier 2022.

Ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 49 VOTANTS)

- ***De mettre en place un dispositif financier concernant l'aide à l'acquisition par les particuliers de vélos électriques, de ville ou de VTC, tel que précisé dans le règlement ci-joint,***
- ***De préciser que la participation de la CCPC est de 200 €, jusqu'à épuisement des crédits budgétaires affectés à cette opération,***
- ***D'autoriser son Président à signer tout document concernant la mise en place de ce dispositif.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait
Le Président
Luc FOUTY

